



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Décision

portant nomination du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur, session 2022

N° 00000ADTPWP001

Le recteur de l'académie de PARIS, recteur de la région académique d'Île de FRANCE, chancelier des universités de Paris et d'Île de FRANCE.

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2022 fixant les dates et modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de PARIS, au titre de l'année 2022,

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe, session 2022, dans l'académie de PARIS :

Madame DELANNAY Sarah, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, présidente, Lycée Janson de Sailly, Paris-16.

Monsieur BOURGUIBA Khmaeis, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, expert, Rectorat de l'académie de Paris, Paris-05.

Madame KONTE Kombosse, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, membre, Rectorat de Paris, Paris-05.

Monsieur POPOTTE Olivier, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, membre, Collège de France, Paris-05.

Fait à Paris, le 13/05/2022

Le recteur de l'académie de Paris,
recteur de la région académique d'Île-de-France,
chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France,
par délégation, le chef de la division des personnels du supérieur,



Stéphane JEUDY